

Elle posait les provisions sur la table et disait régulièrement :

— Allons, à demain.

Et elle repartait, bougonnant un peu contre cette longue course, mais pas trop haut pour ne pas mécontenter un si bon client.

Or, les choses ne se passaient plus ainsi depuis la fin de la saison des bains de mer. Berthe — c'était le nom de cette vieille — entraînait dans la maison, trouvait toujours un prétexte pour bavarder avec M. Delalande, et elle l'examinait ardemment.

— Qu'avez-vous donc à me regarder si curieusement ? lui demanda-t-il un jour.

Elle protesta que jamais elle n'avait commis le péché de curiosité et partit toute confuse.

Le lendemain, elle parut plus discrète ; mais cela ne pouvait durer ; et, au bout d'une semaine, elle s'enhardissait jusqu'à poser des questions :

M. Delalande n'avait donc pas de famille ? Pourquoi était-il venu s'établir à Rothéneuf ? Pourquoi ne retournait-il jamais à la ville ?...

Le solitaire faisait des réponses vagues, sachant qu'il ne faut jamais s'impatienter contre la curiosité des vieilles bavardes ; mais, devant l'insistance de Berthe ; il comprit que la bonne femme avait son plan : elle voulait savoir qui il avait été, et elle représentait la curiosité de tout le village.

Elle se découvrit enfin :

— Vous n'avez pas toujours vécu de vos rentes, comme cela ? Où donc avez-vous gagné de quoi vivre ?

— Berthe, répondit-il d'une voix glaciale, veuillez mettre vos provisions sur la table... et ne plus vous mêler de ce qui ne vous regarde pas.

Berthe n'osa pas revenir à la charge ; elle raconta à ses amis que lorsque "son Monsieur" lui avait jeté cela, avec un regard aigu, elle avait senti son sang "qui ne faisait qu'un tour." Et puis, elle s'en était allée, froide, tremblante. Et maintenant elle croyait ce qu'avait dit le journaliste de Paramé du solitaire de Rothéneuf : bien sûrement c'était un homme qui en avait fait condamner d'autres.

Et, cette même curiosité inquiète, M. Delalande la voyait dans les yeux des paysans, des rares bergers qu'il rencontrait, des pêcheurs, des douaniers.

On était toujours aussi cordial avec lui, on ne demandait pas mieux que de lui rendre de petits services, mais on devenait craintif en sa présence.

Tous les métiers qu'on lui avait assignés jusqu'alors, banquier, fonctionnaire, ingénieur, négociant... étaient des métiers quelconques, peu impressionnants ; mais la pensée que cet homme avait vécu au milieu de criminels, que ses sentences avaient peut-être coûté la vie à d'autres hommes, faisait frissonner.

On n'avait pas d'autres indices pour s'imaginer cela que le visage de M. Delalande et un propos jeté en l'air ; mais cette pensée prenait trop de consistance pour qu'on demeurât dans l'incertitude.

Et le brigadier de la douane annonça qu'il éclaircirait nettement la chose.

Cependant, il se passa quelques semaines avant qu'il osât le faire, et il ne s'y décida que par un temps d'orage qui couvrait à demi le bruit de sa voix.

Ils étaient adossés à l'observatoire, M. Delalande, très silencieux, contemplant des vagues gigantesques qui se dressaient en pics couronnés d'écume puis retombaient avec un fracas épouvantable, et le brigadier murmurait parfois :

— Ah ! la gueuse ! Gueuse de mer !

Et soudain, dans un grondement de tonnerre, comme honteux de son indiscretion, il interrogea timidement :

— C'est y vrai, M. Delalande, ce qu'on raconte dans le pays ?

— Quoi donc, mon ami ?

— Que vous avez été juge d'instruction.

Le brigadier fut étonné du bouleversement qui se produisit aussitôt dans le visage M. Delalande : les traits se contractèrent, leur pâleur devint blafarde et, pendant quelques secondes, il fut oppressé et dut s'appuyer contre le mur.

Puis, se redressant, se dominant, M. Delalande déclara, d'une voix qu'il essaya vainement de rendre calme :

— Oui, mon ami, c'est vrai.

Et presque aussitôt.

— Adieu. A demain.

Et il s'éloignait, vite, ne songeant plus à regarder la mer.

Le brigadier l'arrêta :

— Vous partez sans me donner une poignée de main ?

— Pardon, mon ami, j'oubliais...

— C'est à moi de vous demander pardon ; mais je vous jure que je ne voulais pas vous faire de peine...

— Vous ne m'avez fait aucune peine, je vous assure !... Adieu... adieu...

Il avait hâte de s'éloigner ; et il partit trébuchant parfois sur les cailloux du petit sentier ; et il s'enferma dans sa maison, d'où il ne sortit pas de quelques jours.

Le brigadier avait maintenant des remords.

Il disait à tout le monde :

Si j'avais su que ça lui causerait tant de peine, c'est moi qui aurais tenu ma langue !

Mais le mal était fait. L'évocation de sa vie passée avait à jamais troublé le calme que M. Delalande avait cru s'assurer pour le reste de sa vie.

M. Delalande avait été un des magistrats les plus remarquables de cette époque. Juriste éminent doué d'une grande facilité de parole, d'une voix charmeresse, il aurait pu, en se consacrant au barreau, acquérir une jolie fortune et surtout mener une existence plus riante.

Un goût inné l'avait porté vers la magistrature, et, ses études de droit

à peine terminées, il débuta comme suppléant du juge d'instruction dans une petite ville de province. La première affaire qui lui fut confiée, en l'absence de son chef, le mit aussitôt en évidence, et il marcha à grands pas, arriva tout jeune aux environs de Paris.

Il passa quelques années à Versailles et fut enfin attaché au Parquet de la Seine, où il se créa rapidement une des premières, si ce n'est la première place.

Il aurait pu se marier alors, et de la façon la plus brillante ; il n'eut jamais le temps de se chercher une femme. Lorsqu'il n'était pas pris par les importantes affaires qu'on lui confiait, il était absorbé par ses études criminalistes, ses recherches sur les enfants moralement abandonnés.

Les travaux qu'il publiait, pleins de documents, à côté des plus subtiles analyses psychologiques, étaient grandement appréciés par les savants, par les écrivains, non seulement de la France, mais du monde entier. Il n'est guère plus possible maintenant d'écrire une étude criminaliste sans citer Michel Delalande.

Malgré cette belle et juste réputation, M. Michel Delalande restait simple, fuyait le monde, qu'il n'avait que trop étudié dans son cabinet, et cherchait l'obscurité.

Arrivé à la fin de sa carrière, il éprouvait une insurmontable mélancolie et surtout un grand dégoût de l'humanité. Il n'avait d'autre satisfaction que la conscience d'avoir toujours accompli son devoir.

Jamais magistrat ne fut plus indépendant, ne remplit sa mission avec plus de sérénité. Jamais un régime ne le trouva complaisant.

Mais il avait à peine quitté sa carrière qu'un sentiment inconnu jusqu'alors, pénétrait dans son âme.

Le Remords !

Pour la première fois de sa vie, il se demandait :

— Ai-je toujours été juste ?...

Juste ! certes, il l'avait toujours été, puisqu'il avait toujours obéi à sa conscience.

Mais, au milieu de toutes les affaires qu'il avait dirigées, n'avait-il jamais commis d'erreur ?

Jusqu'à ce moment, il n'avait pas eu le loisir de songer aux affaires passées.

Une instruction était à peine terminée qu'une nouvelle lui était confiée. La nouvelle n'effaçait pas la précédente de son esprit, mais l'en écartait momentanément.

Souvent, il s'était promis de consacrer ses vacances à donner une sorte de révision de ses procès, pour se donner encore une assurance qu'il ne s'était pas trompé ; il n'en avait jamais eu le temps ; ses vacances lui servaient à écrire les livres dont il avait amassé les documents pendant l'année ; et l'année judiciaire recommençait toujours chargée pour lui, qui ne boudait pas à la besogne.

Mais, avec sa retraite, avant même qu'il eût réfléchi au passé, lui vint cette troublante pensée.

— Ne me suis-je jamais laissé emporter par la passion ? Au cours de ma vie, n'ai-je pas fait condamner un innocent ?

Tous ses collègues auraient souri de ses remords, car ses instructions passaient, à juste titre pour des modèles.

Mais le doute, l'inquiétude avaient si rapidement pénétré dans son âme que cette révision de ses procès, bien facile à faire maintenant qu'il était libre, il n'osait pas la commencer.

Il ne repoussait pas d'idée de s'y consacrer un jour, mais plus tard, lorsqu'il serait entièrement dégagé de ce milieu judiciaire où tout accusé est presque inmanquablement considéré comme un coupable.

Sa retraite liquidée, il disparut. Aucun de ses anciens amis, aucun de ses collègues ne le revit ; il s'était établi dans un petit village, non loin de Paris et pensait vivre inconnu ; mais, à l'été, des Parisiens venaient chercher là l'air et la verdure ; il redouta des rencontres fâcheuses et partit pour la mer.

Après avoir un peu exploré toutes les côtes, il choisit la baie de Saint-Malo comme centre de ses excursions ; et, dans le spectacle admirable et éternellement renouvelé de la mer, il trouva momentanément la tranquillité et l'oubli.

Mais il revenait à peine vers Paris que l'idée obsédante, lancinante, se présentait à son esprit.

Le remords devenait, de jour en jour, plus cuisant.

S'il avait eu d'autres intérêts, quelque but ambitieux, des charges de famille, il n'aurait sans doute jamais connu de telles pensées : mais toute sa vie, il n'avait pas été autre chose qu'un juge. Toute son intelligence, sa volonté, son énergie, son être entier avaient été consacrés à l'étude et à la recherche de la criminalité ; il avait cela dans le sang, dans les muscles, dans le cerveau. Il ne pouvait oublier.

Enfin, sa maison construite à Rothéneuf, sa vie solitairement arrangée, il se crut sauvé de ces remords, vraiment absurdes chez un homme tel que lui.

Et voilà qu'une simple parole du brigadier de la douane le rejetait dans les doutes, dans les obsédantes inquiétudes des années précédentes.

Et, depuis qu'il s'était enfermé dans sa maison, son esprit n'avait pas reconquis un seul instant sa liberté.

D'abord, il avait éprouvé un chagrin naïf, presque enfantin, parce que son secret était connu des gens du pays.

Comment cela était-il arrivé ? Sans doute, un Parisien, un de ces curieux qui venaient s'appuyer contre sa grille, l'avait involontairement trahi.

— Eh quoi ! ce sauvage, cet original qui vit seul au bord de la mer, vous ignorez donc qui il est ? Mais c'est tout simplement le juge d'instruction Michel Delalande."

(A suivre).